



Compte-rendu CSAL du 13/02/2023

5 points à l'ordre du jour :

- la création de la Brigade Affaires complexes (BAC),
- les ponts naturels,
- le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM),
- la réorganisation des services de direction de la DRFIP69,
- des questions diverses.

La BAC

L'annonce du jour du Directeur : La BAC créée au 01/03/2023 n'est qu'une préfiguration. A partir du 01/01/2024 toutes les Brigades de Vérification auront vocation à traiter des affaires complexes. Il est annoncé 5 ou 6 BAC. Qu'en est-il des micro-défaillants, vont-ils être récupérés par les PCE ? Aucune réponse à ce jour ne peut être donnée par la direction.

Le traitement des dossiers se fera selon un « Ajustement interactif intelligent » ???

Le maître mot est le rendement économique des dossiers du contrôle fiscal (mesures conservatoires, recouvrement ou pénal lourds).

Ponts Naturels

Deux possibilités à l'ordre du jour le 19 mai et le 14 août

FO est le seul à avoir voté pour les 2 ponts naturels de l'année. Deux OS se sont abstenues et une a voté contre.

Le COM de la bonne COM ?

Étonnement. D'après la direction, il ressort de la concertation locale sur le document d'orientation en vue du COM que les agents de catégories B et C souhaitent plus de mobilité (!) avec un accompagnement personnel. **Autrement dit, nous les agents souhaiterions exactement la même chose que la DG et la DRFiP... Il vaut mieux en rire.**

Après la fermeture de la Trésorerie de Saint Priest (Mais aussi Meyzieu, Villeurbanne et SSO) et le déménagement général à BRON improvisé au dernier moment en 2022, la Direction envisage un espace de co-working... dans les locaux de l'ancienne Trésorerie de Saint-Priest que l'Administration continue de payer pendant 2 ans !

On ne peut que s'étonner qu'après avoir fermé massivement des postes, la Direction cherche des solutions pour que les agents fassent moins de trajets. Le ridicule ne tue décidément pas.

La réorganisation des services de direction de la DRFIP 69 :

Elle prendra effet officiellement le 15/04/2023. La charge des missions transverses est répartie dans les 2 nouveaux pôles (pôle partenaires et pôle régalién) et la politique

immobilière et domaine. Il n'y aurait pas eu de mouvement de mutation contraint des A+ pour cette réorganisation ! FO-DGFiP 69 dénonce une organisation ubuesque, calquée sur celle du Var et des Bouches du Rhône. Ce dernier département semble d'ailleurs faire marche-arrière sur le sujet pour revenir à une organisation plus rationnelle.

Questions diverses :

- Un questionnaire concernant les nouveaux horaires d'accueil a été envoyé aux agents d'accueil des différents services (SIP – trésorerie Amendes et CAE) afin de faire un bilan pour confirmer ou infirmer ces horaires.

- Suite à des agressions qu'ont pu subir des collègues, il a été rappelé que les OS devaient en être informées le plus rapidement possible par la Direction, et non par les collègues, en tenant un comité Formation Spécialisée CSAL afin d'accompagner au mieux les collègues et de **veiller au respect de leurs droits statutaires à commencer par l'application de l'obligation de protection qui incombe à l'Administration.**

- Le plan d'aménagement pour le SIP de St Genis Laval est en cours d'élaboration. Mi-mars commenceront les travaux de la caisse et en avril, la zone accueil du public et les 2 boxes Toutefois, certains travaux demandent l'approbation préalable du propriétaire. **Rappelons que la DRFiP a imaginé au dernier moment un projet ridicule de service éclaté sur trois sites.**

Accueil du public à la CAE : Suite à des tensions plus vives, une réunion mi-janvier s'est tenue entre la direction et l'équipe d'accueil, les divers problèmes rencontrés ont été évoqués.

Une solution envisagée est notamment de remettre en place la formation spécifique « Accueil ». **Pour FO-DGFiP, la fermeture de l'accueil HDF Charité ainsi que de nombreux autres sites est responsable de ces conditions de travail et d'accueil du public dégradées.** Ces fermetures ne se sont pas accompagnées d'une augmentation des effectifs de la cellule d'accueil. La solution est globale mais en priorité il faut rétablir un accueil à l'HDF pour soulager la CAE et assurer une véritable protection des fonctionnaires sur le lieu d'accueil. **FO exige que l'Administration assume pleinement son obligation statutaire de protection en se montrant intransigeante avec les usagers qui se comportent mal.**

- Le coût financier de la réunion des cadres A et A+ au Lou à Gerland serait de 50 000€. De combien sera celui de la réunion des B et C qui devra se tenir fin 2023 / début 2024 ? 100 ou 200K€ ??

A ce sujet **FO-DGFiP 69 dénonce vivement les modalités de cette exhibition coûteuse, nombriliste et qui a mis en avant des intervenants hors sujet.** La griffe de cabinets de conseils privés, spécialistes en brassage de vent, est évidente. Il est vrai que pour notre directeur, nous n'avons plus de contribuable ni d'utilisateur mais des « clients ». Ils achètent des impôts ?